

**Éléments du discours du Ministre délégué chargé des transports, de la mer et
de la pêche**

Séance plénière du Conseil Maritime de Façade

– Clôture des Assises de la mer et du littoral –

Rouen

14 juin 2013

Monsieur le Préfet de région,

Monsieur le Préfet maritime, Amiral,

Mesdames, Messieurs les Préfets, Messieurs les préfets,

Monsieur le Président de la Commission permanente, cher Dominique Gambier,

Mesdames, Messieurs les élus,

Je salue également les syndicats, les associations présentes dans cette instance,

Je salue également les membres des différentes administrations qui ont su préparer l'événement d'aujourd'hui qu'est le conseil maritime de façade.

Permettez-moi de conclure vos débats, les débats de cette rencontre du conseil maritime de façade, même si je suis surtout venu ici pour vous écouter, pour voir le terrain. J'ai souhaité au cours des journées de la mer, c'était il y a une semaine, favoriser la rencontre avec les acteurs de terrain que vous êtes, et développer ce Ministère itinérant auquel je tiens tant. J'étais à Marseille et Toulon, La Rochelle et Bordeaux, avant de rejoindre des contrées plus nordistes. Les journées de la mer sont terminées, mais les Assises se poursuivent et j'ai grand plaisir à venir échanger

Seul le prononcé fait foi

avec vous au cours de cette dernière rencontre métropolitaine avant le conseil national de la mer et des littoraux du 18 juillet prochain. Il s'agit pour moi de venir conclure ces assises en région, en vous parlant de ce qui guide mon ambition de Ministre de la mer, et de vous parler de la politique maritime intégrée telle que je la conçois.

Les assises de la mer et du littoral sont d'abord une démarche d'échange et de concertation dans les territoires autour de dix grands thèmes. Le fruit des échanges dans chaque façade maritime de métropole et dans chaque bassin ultramarin, ainsi que dans les territoires français du Pacifique, sera restitué au cours du prochain Conseil national de la mer et des littoraux. Ce conseil aura lieu à Paris mais j'ai insisté pour qu'il puisse ensuite comme son Ministre, être itinérant, il prendra donc le chemin des littoraux à partir de la fin 2013 ou du début 2014. Les contributions recueillies lors des assises viendront enrichir la réflexion autour de la stratégie nationale de la mer et du littoral.

Conformément à une instruction ministérielle que j'avais rédigée en son temps, Monsieur le préfet de région, Amiral, vous êtes invité à me communiquer pour ce jour, mais laissons nous le temps de sortir de ce débat et de l'Armada, il ne faut pas oublier l'actualité directe de votre territoire, les contributions de votre façade sur les dix grands thèmes retenus pour les assises de la mer et du littoral :

- Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime,
- Protection et valorisation de l'environnement marin,

- Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques,
- Risques littoraux et gestion du trait de côte,
- Pêche maritime,
- Aquaculture,
- Emploi maritime et besoins de formation,
- Construction et déconstruction navales,
- Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources,
- Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime.

Les travaux des assises, je sais qu'ils ont été riches, et remarquablement organisés. J'ai eu vent de ces séminaires, c'était je crois à Caen et à Boulogne-sur-Mer, j'y ai été sensible. Deux séminaires donc, chacun organisé autour de 5 thèmes. Ces débats n'ont pas manqué d'alimenter les remarques, c'est ce qui explique le nombre d'amendements que vous évoquiez Monsieur le Préfet.

Ces travaux doivent nous mener à une ambition française pour la politique maritime intégrée et ont vocation à nourrir la future stratégie nationale de la mer et du littoral qui sera ordonnée autour des axes fixés par le code de l'environnement ; je vous ferai grâce de les reprendre ici.

[- la protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine ;

- *la prévention des risques et la gestion du trait de côte ;*
- *la connaissance, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation aux métiers de la mer ;*
- *le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et la valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques ;*
- *la participation de la France à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques internationales et européennes intégrées pour la protection et la valorisation des espaces et activités maritimes ;*
- *la gouvernance associée à cette stratégie, les moyens de sa mise en œuvre et les modalités de son suivi et de son évaluation.]*

J'en viens à la politique maritime intégrée, que je défends avec ferveur - encore mercredi soir devant les députés, au cours d'un débat organisé par les députés ultra-marins, j'en profite ici pour les remercier - pour vous dire que la mer doit se mettre en ordre de marche pour redynamiser la terre en favorisant la prise en considération de tous les usages sur un territoire particulier, le territoire maritime et littoral, s'appuyant de manière globale, sur l'environnement marin, le transport maritime, la pêche maritime et l'aquaculture, les loisirs nautiques, la plaisance, la construction navale, les énergies marines, renouvelables ou non, le tourisme littoral, la recherche maritime, autant de vecteurs de richesse, et la liste n'est pas exhaustive, autant de vecteurs de richesse, donc, qui laissent imaginer que les 600 milliards d'euros de PIB maritime en Europe en 2020 ne sont pas inaccessibles, nous en parlions encore avec Maria Damanaki, commissaire européenne aux affaires maritimes et à la pêche.

Mais pour cela :

- il faut jouer collectif à l'échelle du territoire, je pense notamment à la complémentarité portuaire et aux ports du Nord – Pas-de-Calais qui doivent s'inspirer de la coopération remarquable qui existe en Basse-Normandie avec Ports Normands associés
- il faut s'appuyer sur la façade, nous en parlions l'autre jour en Méditerranée avec les Préfets avant le conseil maritime de façade et notamment Hugues Parant à qui je souhaite rendre hommage pour son implication sur le maritime ; les débats liés à l'évaluation de la politique maritime ne sont pas éloignés de ce raisonnement et le prochain comité interministériel de modernisation de l'action publique sera à ce titre intéressant et important, avant les propositions de réformes prévues pour octobre.
- il faut une stratégie, une démarche étroitement liée à celle de l'Union européenne affichée à Limassol en octobre dernier ; c'est celle que le gouvernement français a lancé depuis un an, en impulsant de véritables réformes structurelles pour le pays qui dispose de la deuxième surface maritime au monde. La création des grands ports maritimes, la stratégie nationale de relance portuaire, la création et l'annonce de nouveaux parcs naturels marins, l'installation du conseil national de la mer et des littoraux, les évolutions en matière de droit social et droit du travail maritime, l'implication dans l'enseignement maritime, l'engagement de placer la France au centre des débats sur la haute mer, la promotion des énergies marines, la mission parlementaire, la compétitivité des services et des transports maritimes,

l'évaluation de la politique maritime dans le cadre du comité interministériel de la modernisation de l'action publique, la mise en place d'assises de la mer pour aboutir, en synthèse de tous ces chantiers, et tant d'autres, à une « ambition française pour la politique maritime intégrée », qui ne peut venir que du terrain, que de vous.

Chers amis, j'ai trop parlé, je vous laisse la parole, je suis venu, je vous le disais, pour vous écouter.